



Droit d'une Assistante sociale par rapport aux relevés bancaires

Par **Marion2201**, le **12/04/2016** à **22:19**

Bonsoir,

Depuis 1 an et demi, j'ai des rdv avec une assistante sociale dans le cadre d'un plan de surendettement. A chaque entrevue, celle-ci me demande mes 3 derniers relevés bancaires et se permet de me faire des réflexions sur mes dépenses que je trouve déplacées, d'autant plus que je travaille à temps plein et que je touche seulement les APL. Est-ce dans ses attributions de commenter de façon méprisante le style de vie des personnes qu'elle suit?

Merci par avance

Par **youris**, le **13/04/2016** à **09:29**

bonjour,

si vous êtes en situation de surendettement, cela signifie que les conseils sur la gestion de votre argent ne sont pas forcément superflus.

mais rien ne vous oblige à recourir aux services d'une assistante sociale si ses remarques vous dérangent, vous avez tout à fait le droit de vous débrouiller seul.

salutations